
NORME INTERNATIONALE



1948

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Photographie — Partie frontale des montures d'objectifs, jusqu'à 100 mm — Dimensions conditionnant la fixation d'accessoires

Première édition — 1973-10-01

42

CDU 771.351

Réf. N° : ISO 1948-1973 (F)

Descripteurs : photographie, matériel photographique, objectif photographique, dimension.

Prix basé sur 1 page

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés sous la forme de Recommandations ISO; ces documents sont actuellement en cours de transformation en Normes Internationales. Suivant cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 42, *Photographie*, a examiné la Recommandation ISO/R 1948-1971 et l'a jugée techniquement apte à la transformation. La Norme Internationale ISO 1948 remplace donc la Recommandation ISO/R 1948-1971, qui avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants : _____

Afrique du Sud, Rép. d'	Egypte, Rép. arabe d'	Suède
Allemagne	Espagne	Tchécoslovaquie
Australie	Grèce	Thaïlande
Autriche	Israël	U.R.S.S.
Belgique	Japon	U.S.A.
Canada	Royaume-Uni	

Les Comités Membres des pays suivants avaient désapprouvé la Recommandation pour des raisons techniques :

France
Suisse

Photographie – Partie frontale des montures d’objectifs, jusqu’à 100 mm – Dimensions conditionnant la fixation d’accessoires

1 OBJET ET DOMAINE D’APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une série normalisée de diamètres, pour la partie frontale de la monture d’objectif (cote *B* sur la figure), et une série normalisée de dimensions de filetage (cote *A* sur la figure) pour la même partie frontale de la monture d’objectif. Elle est applicable aux objectifs d’appareils photographiques et aux objectifs pour agrandisseurs et équipements similaires. Ces valeurs normalisées sont destinées à simplifier la production et l’emmagasinage d’accessoires tels que les filtres.

2 DIMENSIONS

Les dimensions doivent être celles indiquées dans la figure, et données dans le tableau.

TABLEAU – Dimensions importantes

Valeurs en millimètres

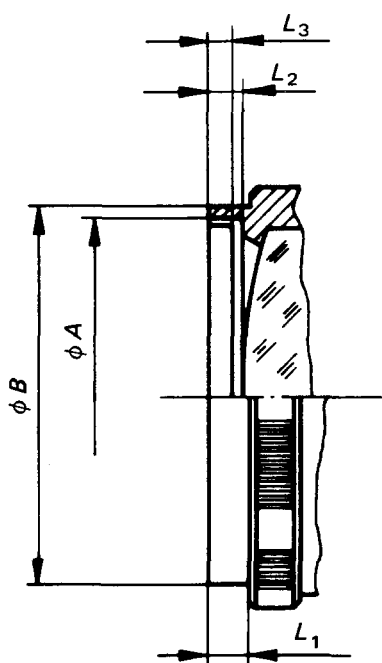


FIGURE – Monture frontale typique d’objectif

Filetage A Diamètre maximal X pas	Diamètre extérieur de la monture B		L ₁ min.	L ₂ min.	L ₃ min.	
	cote nominale	tolérance h12				
		écart supérieur				écart inférieur
13,5 x 0,5	15	0	-0,18	2,0	1,8	1,2
16,5 x 0,5	18	0	-0,18	2,0	1,8	1,2
19,5 x 0,5	21	0	-0,21	2,5	2,2	1,5
(22,5 x 0,5)	(24)	0	-0,21	2,5	2,2	1,5
25,5 x 0,5	27	0	-0,21	2,5	2,2	1,5
30,5 x 0,5	32	0	-0,25	2,5	2,2	1,5
35,5 x 0,5	37	0	-0,25	2,5	2,2	1,5
40,5 x 0,5	42	0	-0,25	3,0	2,5	1,8
(43 x 0,75)	(45)	0	-0,25	3,0	2,5	1,8
46 x 0,75	48	0	-0,25	3,5	3,0	2,0
(49 x 0,75)	(51)	0	-0,30	3,5	3,0	2,0
52 x 0,75	54	0	-0,30	3,5	3,0	2,0
(55 x 0,75)	(57)	0	-0,30	3,5	3,0	2,0
58 x 0,75	60	0	-0,30	4,0	3,0	2,0
67 x 0,75	70	0	-0,30	4,5	3,5	2,5
77 x 0,75	80	0	-0,30	5,0	3,5	2,5
86 x 1,0	90	0	-0,35	6,0	4,5	3,0
95 x 1,0	100	0	-0,35	6,0	4,5	3,0

NOTES

- 1 Les dimensions non préférentielles sont indiquées entre parenthèses.
- 2 Le profil du filetage est conforme à l’ISO/R 68, *Filetages ISO pour usages généraux – Profil de base*.
- 3 La cote *B* tient compte du polissage. La tolérance h12 est conforme à l’ISO/R 286, *Système ISO de tolérances et d’ajustements – Première partie : Généralités, tolérances et écarts*.